



## Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus

Date : 26 juin 2018

### Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2017-2018

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	À développer	À consolider	À maintenir
Activités en littérature jeunesse axées sur le développement de soi, l'estime de soi, la réflexion et la sensibilisation sur le phénomène de l'intimidation.	Mise à jour à faire		<b>X</b>
Programme d'habiletés sociales au préscolaire par la TES : Fluppy.		Niveau 2 et 3	<b>X</b>
Programme microgradué de développement d'habiletés sociales animées en 1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> année produit par une TES : Interagir pour mieux réussir avec la TES			<b>X</b>
Les médiateurs (médiations par les pairs), inspiré du programme « Vers le pacifique » identifié par des dossards			<b>X</b>
Animation d'ateliers d'estime de soi au 2 <sup>e</sup> cycle par l'animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire (AVSEC)			<b>X</b>
Module de recherche en 1 <sup>re</sup> année «Le chemin de l'harmonie» en lien avec le programme primaire de l'IB (Ce module met en relief l'apprentissage des comportements attendus dès la première année.)			<b>X</b>
Réflexion guidée pour aider l'élève à faire des choix de comportements responsables.		<b>X</b>	
Conseil de coopération dans toutes les classes		<b>X</b>	
Rencontres multidisciplinaires avec professionnels pour réguler le service des éducatrices spécialisées		<b>X</b> En faire plus	
Utilisation du Memo (suivi personnalisé informatisé) pour faire le suivi des		<b>X</b> (Développer le réflexe)	



élèves			
Intégration de l'enseignement des éléments essentiels du programme primaire de l'IB dans le vécu de la classe et du profil de l'apprenant.			X
Mini Nations Unies (conseil étudiant)		X	
Centre d'implication communautaire (CIC)			X
Jumelage entre les classes de maternelle, 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année avec les niveaux supérieurs.			X
Des élèves du 3 <sup>e</sup> cycle qui anime des activités auprès des plus jeunes durant les récréations (projet « animacour »).	X	X	
Activités de sensibilisation au civisme dès le début de l'année (activité de promotion du code de vie)	X		
Rencontre régulière avec le personnel d'encadrement du midi pour réguler les interventions et donner de la formation.		X (En avoir plus)	
Atelier de sensibilisation par les policiers éducateurs auprès des élèves de 5 <sup>e</sup> année concernant la sécurité sur Internet et les médias sociaux.		X	
Endroits aménagés de résolution de conflit : cour extérieure, local TES, classe		X	

### Mise en œuvre des moyens

#### Les difficultés rencontrées :

La méconnaissance de certains parents et élèves sur le phénomène de l'intimidation versus un conflit.

Maintenir le niveau de vigilance de tout le personnel

Communication efficace entre les intervenants afin de faire un suivi cohérent

Les plaintes se font à l'oral plus qu'à l'écrit.

Violence physique plus présente : L'équipe-école a mis en place un protocole de violence avec des interventions et des gestes de réparations éducatives.



**Les éléments facilitants :**

La mobilisation de tout le personnel.  
 La prise en charge très active des programmes d'habiletés sociales et du dépistage par les éducatrices spécialisées et les enseignants.  
 La collaboration entre le service de garde, le service du dîner et les éducatrices spécialisées  
 Les éducatrices spécialisées et les enseignants qui font un suivi rapide auprès des enfants et des familles.  
 La prévention est la clé du succès pour désamorcer des dynamiques et des conflits.

**L'impact des actions mises en place**

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
Une meilleure connaissance du concept de violence et d'intimidation	Une meilleure connaissance du concept de violence et d'intimidation	Une meilleure connaissance du concept de violence et d'intimidation	Une meilleure connaissance du concept de violence et d'intimidation
Utilisation d'un langage commun	Utilisation d'un langage commun	Utilisation d'un langage commun	Utilisation d'un langage commun
Une intervention plus rapide dès les premiers signes et un souci particulier aux témoins	Une dénonciation beaucoup plus rapide et un sentiment d'être écouté.	Une dénonciation beaucoup plus rapide et le sentiment d'être écouté.	Une meilleure collaboration entre les ressources de la CSRDN, du DPJ, du CSSS de St-Jérôme, des policiers, des autres écoles (primaire et secondaire)
Une prise en charge rapide des situations	Une relation de confiance surtout envers les éducatrices spécialisées, les enseignants et la direction	Une relation de confiance envers les éducatrices spécialisées, le service de garde, les enseignants et la direction.	
Une collaboration, une cohérence et une implication accrue de tout le personnel	Se sentir important (lien d'attachement)  Développement de la démarche de la résolution de conflit (se sentir responsable de mes actes).	Sentiment de sécurité	



## Recommandations

Tenir compte de ses recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- Enseigner les comportements attendus selon les moments et les lieux;
- Faire un rappel des actions à maintenir et à consolider en 2018-2019 auprès de tout le personnel.
- Revoir les rôles et responsabilités de tous les intervenants dans l'application des conséquences prévues au code de vie.
- Poursuivre l'implication de notre TES dans le comité de soutien de la CS pour maintenir le climat scolaire (équipe-école) et conserver un comité
- Poursuivre le développement et l'application du niveau 2 et 3 de Fluppy ainsi que le programme « Interagir pour mieux réussir »
- Mise en place, à l'heure du diner, plus d'animateurs de jeux
- Faire un suivi du protocole de violence
- Informer les parents par des capsules dans le Lien (journal du mois) ou par courriel

\*L'évaluation du plan de lutte de l'école Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus sera présenté au Conseil d'établissement en octobre 2018 .

No de résolution : \_\_\_\_\_

Signature de la direction : \_\_\_\_\_

Signature du président du conseil d'établissement : \_\_\_\_\_